



ORDRE DU JOUR

Séance extraordinaire du Conseil municipal

Le jeudi 19 décembre 2024 à 18h30

Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Lac-St-Joseph

360, Chemin Thomas-Maher

1. Ouverture de la séance ;
2. Présences et vérification du quorum ;
3. Adoption de l'ordre du jour ;
4. Budget 2025 ;
 - a) Présentation et adoption du Règlement 2024-302 pourvoyant à l'adoption du budget de la Ville de Lac-Saint-Joseph pour l'année 2025, fixant le taux de taxe foncière, la date de l'envoi du compte de taxes ainsi que la date des paiements ;
 - b) Présentation et adoption du Règlement 2024-303 concernant l'imposition des taxes et des tarifs municipaux ainsi que la compensation imposée sur les biens fonds non imposables pour l'année financière 2025 ;
5. Présentation et adoption du plan triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 ;
6. Adoption du règlement 2024-304 décrétant le traitement de l'allocation pour les élus municipaux et abrogeant le règlement 2023-293 ;
7. Période de questions ;
8. Levée de la séance.